

Le capital au XXI^e siècle (Thomas Piketty, septembre 2013)

Extraits ([Léon Régent](#))

L'essentiel de ce livre de 960 pages¹ est une présentation de faits et chiffres significatifs, dans différents pays et depuis deux siècles. Sa lecture ne demande pas de compétences particulières. Il est complété par de nombreuses données disponibles sur internet (<http://piketty.pse.ens.fr/fr/capital21c>).

Thomas Piketty n'envisage l'avenir et ne propose certaines mesures fiscales que dans les dernières pages. Y aller directement pour les balayer d'un revers de préjugés ne serait pas lui rendre justice. Il invite à ancrer des projets de société, éventuellement autres que les siens, dans la réalité et non pas dans une idéologie.

Le présent survol ne reprend que ce qui m'a semblé le plus significatif, parfois un détail issu des notes. Loin de remplacer la lecture du livre, il pourrait y aider.

¹ Voici le compte rendu des Échos de la présentation du livre aux USA en avril 2014 :

Le triomphe de Thomas Piketty en Amérique

L'économiste français encensé par les prix Nobel Paul Krugman et Joseph Stiglitz.

C'est dans une salle pleine à craquer que l'économiste français Thomas Piketty a présenté, mercredi soir à New York, son ouvrage intitulé « Le Capital au XXI^e siècle ». Graphiques à l'appui, il a expliqué combien la répartition des revenus devenait inégalitaire dans le monde, profitant de moins en moins aux salariés et de plus en plus aux détenteurs de capital. Son travail apporte du grain à moudre à tous ceux, dont Barack Obama, qui jugent que la lutte contre les inégalités est la priorité de l'Amérique d'aujourd'hui. Thomas Piketty a créé un petit vent de stupeur en indiquant que, pour la première fois en 2012, les 10 % les plus riches s'étaient arrogé plus de 50 % des revenus distribués aux Etats-Unis. « Jusqu'où cela va-t-il aller ? Jusqu'à 60 % ou 70 % ? Les inégalités de richesse pourraient dépasser celles du XIX^e siècle », a-t-il insisté.

Pas moins de quatre économistes, dont les prix Nobel Joseph Stiglitz et Paul Krugman, se sont succédé à la tribune pour dire combien l'ouvrage était crucial à leurs yeux. « Ce livre est fantastique et intellectuellement fascinant », a résumé Paul Krugman. « Il s'agit du livre économique le plus important de l'année, voire de la décennie », avait-il déjà fait valoir récemment dans le « New York Times ». « Cet ouvrage représente un tournant dans la pensée économique », a abondé Branko Milanovic, économiste à la Banque mondiale. « Nous pensons que les Etats-Unis sont une méritocratie, mais c'est de moins en moins le cas », a également relevé Joseph Stiglitz mercredi soir. « Nous avons créé l'impôt sur le revenu avec la volonté d'être plus égalitaire que la vieille Europe. Mais nous réussissons à être pires aujourd'hui », a-t-il poursuivi en déplorant le pouvoir grandissant des héritiers.

Du « New Yorker » au « Financial Times », en passant par « Business Week » et « The Economist », les titres anglo-saxons sont tous d'accord pour saluer un ouvrage « extraordinairement important ». Phénomène rarissime, l'éditeur Harvard University Press a même décidé de sortir l'ouvrage avec un mois d'avance sur le calendrier prévu afin de répondre à l'impatience du public américain. Il est l'un des titres que les librairies de Manhattan mettent le plus en avant aujourd'hui. A quarante-deux ans, Thomas Piketty s'impose ainsi comme la coqueluche de la gauche américaine. Sa tournée outre-Atlantique ne s'arrête d'ailleurs pas à New York : il a fait un détour par Washington en début de semaine, avant un passage par Boston aujourd'hui.

Revenu et capital (parties I & II)²

P = Production (ou revenu³), **ΔP** son accroissement annuel

- Le revenu, fruit de la production, est réparti entre les travailleurs et la rémunération du capital.
- Chacune de ces deux parts peut être soit dépensée, soit capitalisée. Ce qui est capitalisé (soit $s \times P$, s étant le taux d'épargne) augmente le capital.

g = $\Delta P / P$ = taux de croissance de la production (moyen mnémotechnique : gain)

C = Capital (ou patrimoine), **ΔC** son accroissement annuel.

- Ce capital est grosso modo pour moitié immobilier et pour moitié financier
- Il comprend les biens privés et les biens publics⁴

r = taux de rendement du capital (ce n'est pas son taux de croissance annuel : $r \times C$ est la part du revenu rémunérant le capital, elle peut être dépensée). Une valeur moyenne de 5 % est un bon repère.

Le ratio $\beta = C / P$ était de 7 au XIX^e : le patrimoine représentait 7 années de production. Il est tombé à 2 ou 3 avec les guerres et la crise de 1929⁵. Depuis le plancher de 1950, il remonte et atteint 6 aujourd'hui. [pages 54-55]

Un ratio β élevé rend difficile l'accès des nouveaux entrants (non héritiers) à un niveau de patrimoine moyen : économiser 10 % d'un revenu moyen pendant une vie n'y suffit pas.

Equation 1

$\alpha = r \times \beta = r \times C / P$ = part de la production attribuée au capital.⁶

Dans les pays riches en 2010, α est de l'ordre de 30 % et a tendance à croître⁷. [page 350 sq]

Equation 2

Ce qui est capitalisé ($s \times P$) augmente le capital d'un pourcentage égal à $s \times P / C = s / \beta$

Si ce pourcentage est égal au taux de croissance **g** de la production, capital et production augmentent au même rythme et le ratio $\beta = C / P$ reste le même.

² La compréhension de ces quelques équations pourrait être facilitée en les appliquant au cas de la France actuelle :

PIB = 2000 Md€ (milliards d'euros), **P** = 1800 Md€, **C** = 10000 Md€, d'où $\beta = 5,5 (= C / P)$

Soit par tête un revenu de 27000 € et un patrimoine de 150 000 €. Ce sont des chiffres moyens et non pas médians (la médiane est inférieure de 20 à 30 % à la moyenne). Ils comprennent les services rendus par l'État (santé, enseignement, sécurité...).

Si le taux de croissance $g = 1\%$, P augmentera de 18 Md€ dans l'année.

Un taux d'épargne $s = 10\%$ du revenu annuel donne une croissance annuelle moyenne du capital de 180 Md€, soit taux de croissance du capital $= s / \beta = 1,8\%$ de 10000 Md€ (ici inférieur à g).

Si $r = 5\%$, le capital rapporte 500 Md€. $\alpha = 27,7\%$ ($= 500 / 1800 = 5\% \times 5,5$). Le reste du revenu va au travail.

³ Ce que T. Piketty appelle revenu national est le PIB dont il déduit la dépréciation du capital (usure... soit environ 10 %) et auquel il ajoute les revenus nets issus de l'étranger (différence entre les revenus reçus et les revenus versés). Le taux d'épargne brut est souvent de l'ordre de 25 %. En ôtant 10-15 % de dépréciation du capital, le taux d'épargne **s** est généralement de 10-15 %. [page 281]

⁴ Le capital public net (actifs - dettes) est très faible dans nombre de pays riches.

Le capital étranger net est inclus, mais les biens étrangers possédés par les citoyens des pays étant souvent aussi importants que les biens possédés par des étrangers, il est faible. Seuls les actifs africains sont significativement possédés par des étrangers.

⁵ Il y a eu des destructions physiques, mais surtout, l'épargne a baissé, les actifs étrangers ont disparu (colonies) ou ont été vendus et la valeur des actifs a chuté. C'est l'histoire du suicide de l'Europe. [page 236]

⁶ Les comptes publiés par les sociétés de par le monde regroupent souvent sur une même ligne les salaires et les consommations intermédiaires, masquant la répartition capital / travail. [page 939]

⁷ En France, α a évolué comme suit : 30 % en 1820, un peu plus de 40 % en 1860, un peu moins de 30 % en 1900, 15 / 20 % en 1940 / 1945, 23 % en 1960, 15 % en 1983 (du fait de la hausse du SMIC), 25 % depuis 1990. Depuis 1945, la part des loyers dans les revenus augmente continûment.

Si le taux de croissance de la production g est plus faible que le taux de croissance du capital s / β , le ratio $\beta = C / P$ augmente. C'est ce qui se passe depuis 1950.⁸

Piketty présente ce résultat en disant qu'à long terme, on converge asymptotiquement vers $\beta = s / g$

Effet population

La population des USA est passée de 3 millions en 1776 (indépendance) à 100 millions en 1900 et 300 millions aujourd'hui.

La population française est passée de 30 à 66 millions de 1800 à 2010, soit un taux de croissance moyen de 0,38 %. Si ce taux avait été aussi fort pendant les 1800 années précédentes, il n'y aurait eu que 35000 gaulois en Gaule... Les taux de croissance constatés depuis 1800 font donc suite à une longue période de croissance de la population proche de 0 (inférieure à 0,1%).

Le taux de croissance de la population mondiale a atteint un maximum (1,9%) en 1950-1970. Il est tombé à 1,3 % en 1990-2012. L'ONU prévoit 0,25 % en 2050-2070. [page 135]

Dans la croissance économique (moyenne mondiale de 1913 à 2012 : 3 %⁹), on peut distinguer la croissance de la population (1,4 %) et la croissance par habitant (1,6 %). Le taux de croissance européen des trente glorieuses (3,4 % par habitant) est une exception correspondant au rattrapage d'après guerre. [pages 127 & 157]

Inflation

C'est un fait récent : l'inflation était nulle jusqu'en 1913.

Il n'y a pas de manière parfaite de la mesurer. Chacun la ressent différemment, selon que son budget comprend davantage de nourriture, de logement, d'électronique...

La comparaison des niveaux de vie au fil du temps est impossible sur le long terme. Mais la comparaison spatiale (entre pays) est également difficile. On peut la faire à partir des taux de change officiels (instables), ou des parités de pouvoir d'achat qui prennent en compte les niveaux de prix différents d'un pays à l'autre. Piketty privilégie la seconde approche. La première approche pourrait donner des revenus deux fois plus faibles dans les pays pauvres, la main d'œuvre y étant bon marché.

L'inflation ne pénalise pas le capital (dont la valeur augmente d'autant), elle avantage les riches / compétents qui peuvent en éviter les effets.

Secteurs d'activité

L'agriculture représentait en France 64 % des emplois en 1800, 32 % en 1950 et 3 % en 2012.

Cette évolution se traduit aussi dans le patrimoine : le prix de la terre en représentait les deux tiers en 1700, il en représente moins de 2 % aujourd'hui. La part de l'immobilier a par contre fortement progressé.

Le poids du capital étranger lié à la colonisation est devenu important au XIX^e (15 % en France vers 1900, davantage au Royaume-Uni). Il a disparu avec la guerre 14-18 en France. Il est resté important au Royaume-Uni jusqu'en 1950.

⁸ Quand la croissance était forte, le patrimoine initial perdait de son importance relative au fil du temps ou était réparti entre de nombreux enfants héritiers. L'égalité des chances est aujourd'hui problématique.

⁹ 1,8 % de 1913 à 1950, 4 % de 1950 à 1990 et 3,5 % de 1990 à 2012. Ce taux pourrait baisser à 1,4 % en 2100.

Remarques géographiques

En Europe + Amérique, le PIB par habitant était de 140 % de la moyenne mondiale en 1700. Il a culminé à 240 % en 1990. Il baisse depuis (225 % en 2012).

En Asie + Afrique, il est descendu de 90 % en 1700 à 40 % en 1950 – 1970. Il est de 60 % en 2012.

Le revenu moyen par habitant en 2012 varie de 2500 – 3000 euros (Europe, Amérique du Nord, Japon) à 150 – 250 € (Afrique subsaharienne, Inde) pour une moyenne de 600 – 800 € (Chine). [pages 109-111]

Dettes publiques

En France, elle a brutalement chuté à la révolution (1797), puis elle a augmenté régulièrement au XIX^e. Elle a de nouveau chuté durant les guerres grâce à une forte inflation (13 % de 1913 à 1950, et près de 50 % par an de 1945 à 1948 : une quasi banqueroute comme en 1797). Elle a repris sa croissance depuis 1970 pour atteindre aujourd'hui un niveau historiquement maximum : plus de 100 % du revenu national.

En 1950, la faiblesse du patrimoine (deux années de production seulement) et de la dette de l'État ont fait que la part de l'État dans le patrimoine a culminé à 30 %. Depuis (privatisations, montée de la dette), cette part est redevenue très faible.

Au Royaume-Uni au contraire, la dette était de 200 % du revenu national en 1810 du fait des dépenses de guerre. Un siècle de budgets en excédents a permis de la ramener à 30 % (âge d'or des rentiers : pas d'inflation et 4 à 5 % de rendement). Elle a de nouveau explosé du fait de l'effort de guerre et d'une inflation moins forte qu'en France (3 % de 1913 à 1950), dépassant 200 % du revenu national en 1950. L'inflation des années 1970 lui a permis de redescendre à 50 % du revenu national en 1990.

Les effets ravageurs d'une inflation aveugle ont conduit à un consensus pour la maîtriser. Les prêteurs s'en protègent.

Inégalités et perspectives (parties III & IV)

Répartition avant impôts	Revenus du travail			Propriété du capital			
	Min	Moyen	Fort	Min	Moyen	Fort	Max
<i>0 – 0,1 % millime supérieur</i>							20 %
<i>0 - 1 % classes dominantes</i>	5 %	7 %	12 %	20 %	25 %	35 %	50 %
<i>1 – 10 % classes aisées</i>	15 %	18 %	23 %	30 %	35 %	35 %	40 %
0 – 10 % classes supérieures	20 %	25 %	35 %	50 %	60 %	70 %	90 %
11 – 50 % classes moyennes	45 %	40 %	35 %	40 %	35 %	25 %	5 %
50 – 100 % classes populaires	35 %	30 %	25 %	10 %	5 %	5 %	5 %

Min = pays scandinaves 1970–1980, **Moyen** = Europe 2010,

Fort = USA 2010, **Max** = Europe 1910 et situation mondiale 2013.

La source des chiffres est fiscale (revenus déclarés et données successorales).

Les inégalités sont sous-estimées du fait des revenus et patrimoines non déclarés (légalement ou pas).

La répartition des revenus totaux (du travail + financiers) est intermédiaire entre "travail" et "capital".

Dans le patrimoine, les actifs financiers ne sont majoritaires que dans les classes dominantes. Pour les 99 % autres, l'immobilier domine.

Les indicateurs officiels (rapport interdécile P90/P10 ou coefficient de Gini) couvrent d'un voile pudique le niveau du premier centile ou millime.

Outre les ouvriers non qualifiés, les salariés des services (vendeurs, serveurs de restaurant) ont les salaires les plus bas.

Evolution constatée

En France comme en Europe, la concentration des patrimoines était forte en 1800. Elle encore a augmenté au XIX^e pour atteindre des sommets en 1910 : c'est le résultat de l'héritage, d'un fort taux de rendement, de très peu d'impôts sur les successions (1 à 2 %) et les revenus financiers (moins de 5 %), et d'un faible taux de croissance. La classe moyenne patrimoniale n'existait pas.

La classe dominante (1 %) qui vivait de ses rentes jusqu'en 1910 a vu celles-ci s'effondrer avec les guerres. Les retraites par capitalisation ont également disparu dans la tourmente.

Il faut maintenant faire partie des 0,1 % les plus riches et non plus des 1 % pour que les revenus du capital dépassent ceux du travail.

Les inégalités ont atteint un plancher en 1945, du fait de la baisse des patrimoines à partir de 1910. Ensuite :

- En France, les inégalités salariales ont augmenté jusqu'en 1965 ("rattrapage" dans un contexte de forte croissance), puis baissé jusqu'en 1983 (du fait de la hausse du SMIC). Elles augmentent à nouveau depuis. Les très hauts salaires (1 %) augmentent fortement depuis 2000. Les loyers augmentent continûment depuis 1945.
- Aux USA (et dans les pays anglo-saxons), les inégalités de revenus explosent depuis 1970, surtout au profit des 1 %, les "super-cadres" qui ont absorbé 60 % de la croissance. Leur productivité marginale, non mesurable, n'est pas une explication plausible. Par contre, on peut y voir le résultat d'une tolérance culturelle nouvelle sur le sujet, et de la baisse du taux marginal maximal de l'impôt sur le revenu.

Les revenus des classes moyennes et populaires (90 %) stagnent, elles s'endettent (une des causes de la crise). Ces inégalités peuvent être plus faciles à accepter par les immigrés récents, dont la situation aurait été pire dans leur pays d'origine.

Héritage

Le flux successoral annuel en France, y compris donations, était de 20 à 25 % du revenu national au XIX^e. Il a chuté avec les guerres (4 % en 1945). Il remonte logiquement depuis (15 % actuellement¹⁰), puisque le ratio $\beta = C / P$ augmente. Les simulations pour l'avenir vont de 16 % à 23 %.

Les donations avant décès représentaient 30 % des successions de 1820 à 1960. On est maintenant à quasi 100 % (autant de donations que de successions).

Le taux de mortalité baisse : 1,4 % au lieu de 2,2 % au XIX^e. Il y a donc moins de successions. Mais la durée de vie augmente et donc les patrimoines ont plus de temps pour grossir. Ces deux effets se compensent.

Le montant moyen du patrimoine transmis est normalement supérieur au patrimoine moyen.

¹⁰ En rapportant le flux successoral au revenu disponible (qui ne comprend pas les transferts en nature : santé, éducation...) et non plus au revenu national, le ratio actuel est à peine inférieur à celui du XIX^e.
Le quart des revenus de ceux qui sont nés depuis 1970 proviendra de l'héritage.

Au XIX^e, le patrimoine des octogénaires a augmenté pour atteindre 257 % de celui des quinquagénaires en 1912. Les guerres les ont ruinés, et comme ils n'avaient plus les moyens de repartir, le ratio est tombé à 62 % en 1947. Il est de 134 % en 2010 (200 % si l'on réintègre les donations faites) et continue à augmenter.

L'accumulation du capital ne sert donc pas à vivre pendant la retraite. Le taux d'épargne est identique dans toutes les tranches d'âge (10 %). Ce constat résulte de la concentration des patrimoines chez peu de très riches. Il reste vrai dans les pays où les retraites par répartition sont faibles. On peut imaginer une société où les personnes âgées vivraient de la mise en viager de leurs biens, ce n'est pas la nôtre.

L'écart d'âge entre ceux qui décèdent et leurs héritiers reste stable à 30 ans. C'est l'âge moyen de maternité / paternité.

Sur 30 ans, un flux successoral de 20 % (deux fois moindre que le taux d'épargne) représente 6 années de revenu national. Il n'est donc pas étonnant qu'au XIX^e, la part des patrimoines hérités dans le patrimoine total ait été de 80 à 90 %, avec une tendance à la hausse.

On a atteint un point bas en 1970 (40 %). Pour la première fois sans doute dans l'histoire, le capital est majoritairement celui qui a été acquis. On en est aujourd'hui à 66 %, avec une perspective d'un retour à 80-90 % d'ici 2050.

Depuis deux siècles, le niveau de vie des 1 % meilleurs salaires est stable à 10-11 fois le niveau de vie des 50 % les moins bien payés (5 fois le revenu moyen).

Par contre, au XIX^e, le ratio était de 27 pour les 1 % meilleurs héritiers. Il est descendu au-dessous de 10 pendant 80 ans du fait des guerres, donnant l'impression d'une société devenue méritocratique. Il dépasse à nouveau 10 depuis 1970 (13 actuellement).

Outre le ratio $\beta = C / P$, le phénomène décisif est la concentration chez les 1 % beaucoup plus forte pour le patrimoine hérité (jusqu'à 70 % du total à la Belle Époque) que pour les salaires (7%). Sauf accident ou correction fiscale, la pente naturelle est que les rentiers l'emportent sur les cadres.

L'émergence d'une classe moyenne patrimoniale se traduit dans la proportion de personnes recevant en héritage plus que les revenus moyens d'une vie (50 ans, retraite comprise) des 50 % les moins payés, soit 750 000 €. Cette proportion était de 9 à 10 % au XIX^e. Après la baisse liée aux guerres, elle est maintenant de 13 % et croissante : une inégalité ordinaire qui touche bien plus qu'une élite.

Le patrimoine au niveau mondial

Les statistiques sont très médiocres. Des rapports privés (Forbes, Crédit Suisse..) comblent le vide.

La balance des paiements mondiale devrait par nature être équilibrée. Elle est déficitaire à cause des actifs non déclarés dans les paradis fiscaux. Les inégalités sont plus fortes en réalité que dans les chiffres qui suivent.

Le patrimoine moyen mondial par adulte serait en 2013 de 60 000 €.

De 1987 à 2013, le fractile 1 / 20 000 000 (225 adultes sur 4,5 milliards en 2010) a vu son patrimoine augmenter de 6,4 % /an, inflation déduite.

Sur la même période, le patrimoine moyen n'a augmenté que de 2,1 % /an, et le revenu de 1,4 % /an.

Si l'on applique une croissance de 6,4 % au fractile 1 / 3 000 000 (soit les 1400 milliardaires de 2013 qui possèdent 5400 milliards \$), leur part passera de 1,5 % à 60 % du patrimoine mondial d'ici 2100.

L'inégalité dans le rendement du capital est un facteur majeur de divergence.

Le capital des rentiers (Liliane Bettencourt) croît aussi vite que celui des actifs (Bill Gates).

Les fonds souverains (Norvège, Abu Dhabi, Arabie Saoudite, Koweït, Qatar...) disposent en 2013 de 5300 milliards \$, dont 3200 milliards \$ pour les pays pétroliers. Leur importance pourrait croître rapidement, avec le prix du pétrole. Mais le risque d'une divergence oligarchique est beaucoup plus fort que celui d'une divergence internationale : les patrimoines sont essentiellement privés. Les ménages européens possèdent 70 000 milliards d'euros. La banque de Chine a 3000 milliards d'euros de réserves.

On constate depuis 1980 que le rendement croît avec la taille du portefeuille, car les "placements alternatifs" demandent une forte expertise et sont très rentables.

Contrairement aux idées reçues sur la fuite des capitaux, la France est n°3, derrière les USA et le Japon, en nombre de millionnaires en \$.

Impôt : le passé

Jusqu'en 1914 et dans l'ensemble des pays riches, les prélèvements représentaient 7-9 % du revenu national : l'État s'impliquait peu dans la vie économique. La hausse a ensuite été générale, notamment pendant la période de forte croissance des trente glorieuses. Une stabilisation a suivi à partir de 1980, à des niveaux variés : 30 % aux USA, 40 % au Royaume-Uni, 50 % en France, 55 % en Suède. Les États ont pris en charge des missions sociales (transferts financiers : retraite, chômage, allocations familiales... ou en nature).

La santé, encore largement de la responsabilité privée aux USA, y représente 20 % du revenu national pour un résultat plutôt moins bon qu'en Europe qui est à 10-12 %.

Les retraites sont plus ou moins plafonnées : cela va de quasi-forfaitaire au Royaume-Uni à 8 fois le salaire moyen en France. Le plafond moyen est de 2-3 fois le salaire moyen.

Les budgets relatifs aux minimas sociaux sont très faibles : moins de 1 % du revenu national.

La France brille par la complexité extrême de ses dispositifs sociaux et l'empilement des règles et des structures.

En Afrique, le taux de prélèvement a au contraire baissé de 15 % (1970) à 10 % du fait de la suppression des droits de douane, imposée par l'extérieur. L'État reste à y construire.

L'impôt progressif sur le revenu est né en France en 1914 (impératif militaire). Il avait fait couler beaucoup d'encre : "*nous n'en avons pas besoin puisque nous sommes un pays égalitaire*" !¹¹ Son taux maximal est devenu significatif (50 %) en 1920 pour faire face à la situation dramatique d'après-guerre.

Les USA ont connu des taux supérieurs très élevés (> 70 %), depuis 1920 pour l'impôt sur le revenu et depuis 1938 pour l'impôt sur les successions, et ceci jusqu'en 1980. Le Royaume-Uni a connu un taux record de 98 % de 1941 à 1952 et de 1974 à 1978. On note que les très hauts salaires ont explosé quand ces taux ont baissé, sans que la productivité des intéressés ne progresse.

T Piketty pense qu'un taux supérieur d'environ 80 % serait bien calibré. Il aurait comme effet de réduire les salaires exorbitants et non pas d'enrichir l'État. La richesse de la classe politique américaine y rend une telle évolution improbable.

En France, la fiscalité globale est de 40-45 % des revenus pour les classes "populaires" (qui subissent de plein fouet la concurrence salariale internationale) et de 45-50 % pour les classes "moyennes". Elle tombe à 35 % pour les 0,1 % les plus aisés. En incluant les héritages, peu taxés, on verrait que la régressivité est encore plus marquée.

¹¹ On peut craindre que les dénonciations des inégalités (Piketty, Stiglitz...), au lieu de susciter des changements, calment les revendications ("*on s'en occupe*") et justifient le statu quo : "*péché avoué est à moitié pardonné*".

Ne mettrait-on pas l'accent sur l'égalité homme – femme (allant jusqu'à nier leur différence, pour porter le combat sur cette question inoffensive) pour éviter de le mettre sur les inégalités relatives à l'argent ?

Entre le vol et le mérite, en passant par la chance, le lobbying, le bénéfice d'une position dominante, les manœuvres boursières et l'optimisation fiscale, il y a pas de séparation nette. Toute grosse fortune a de multiples origines. La justice ne peut condamner que quelques cas extrêmes.

En France, les exemptions à l'ISF, rendues nécessaires par la concurrence entre États, sont très importantes et opaques (peu de statistiques sont diffusées).

L'avenir

Pour l'avenir, on peut envisager au niveau mondial :

- Un taux de croissance **g** de 2 % un peu supérieur à celui du XIX^e
- Un rendement après impôt du patrimoine **r** un peu inférieur aux 5 % du XIX^e mais bien supérieur au taux de croissance. La concurrence fiscale actuelle fait baisser l'impôt.

Les inégalités augmenteraient donc si des mesures correctives ne sont pas prises. L'inégalité **r > g**, constatée dans le passé et probable à l'avenir, exprime la contradiction fondamentale du capitalisme. [page 942]

Impôt : propositions

Il y a une impérieuse nécessité de corriger les inégalités par l'impôt, à la fois sur un plan moral et pour éviter une issue violente à la montée des inégalités, du type de celles connues au XX^e.

L'outil idéal (utopique) est un impôt mondial et progressif sur le capital. Faute de pouvoir le mettre en œuvre, on pourrait voir des replis nationaux ou identitaires.

Le taux confiscatoire maximal sur l'impôt sur le revenu de Roosevelt (80 %) mériterait d'être ressuscité (Bush l'a baissé à 35 %).

T Piketty propose au final un triple impôt progressif, sur les revenus, sur le capital (ISF sans niches au niveau européen) et sur l'héritage, dans un cadre européen.

Le taux des tranches de l'impôt sur le patrimoine pourrait être 0,1 % en-dessous de 200 000 €, 0,5 % jusqu'à 1 000 000 €... le taux maximal pourrait dépasser 5 %, voire 10 % pour les milliardaires si l'on veut réduire les inégalités patrimoniales. La transparence bancaire et les échanges d'informations au niveau mondial permettraient que les déclarations soient pré-remplies. Les évaluations seraient faites en valeur de marché. [page 864]

Il faudrait aussi répartir la rente pétrolière de manière équitable...

Pour réduire la dette souveraine, sauf défaut qui entraînerait des faillites en cascade notamment celles des intermédiaires bancaires, il y a 3 solutions : l'impôt sur le capital¹², l'inflation et la cure d'austérité. C'est la 3^{ème} qui est adoptée, la pire – elle épargne les plus riches.

En 1945, il y a eu en France un prélèvement exceptionnel sur le capital pour réduire l'endettement public. Son taux supérieur a été de 25 %. Une inflation de plus de 50 % /an jusqu'en 1948 a complété, ruinant les petits épargnants.

La taxe sur les transactions financières vise à décourager les transactions spéculatives à très haute fréquence. Par définition, elle ne prélèvera pas beaucoup de recettes. [page 923]

Le juge constitutionnel français développerait, selon des raisonnements connus de lui seul, une théorie sur le taux supérieur d'imposition compatible avec la constitution : 65 à 67 % selon lui. [page 932]

¹² Une ponction de ce type a été décidée lors de la crise chypriote : 6,75 % en dessous de 100 000 €, 9,9 % au-delà. Mais on a été incapable de la mettre en œuvre : rejet par le peuple parce que non suffisamment progressive, difficulté de faire une synthèse multi-banques par personne, manque de précision sur l'assiette.

Retraites

La mise en place d'un système unique de retraites fondé sur des comptes individuels fait partie en France des réformes les plus importantes à réaliser.

L'enseignement

La mobilité intergénérationnelle est forte en Europe du Nord, faible aux USA (coût d'accès élevé aux universités) et intermédiaire dans les autres pays d'Europe. Les budgets que l'État consacre à l'enseignement supérieur profitent davantage aux plus riches, on est loin de l'égalité des chances. Les discours méritocratiques légitiment les gagnants mais masquent la réalité.

Quel monde sera légué à nos enfants ?

La dette n'est pas le problème : avec elle, nous ne léguons pas un déficit mais une mauvaise répartition des richesses qui pourra être corrigée.

Par contre, le pillage des matières premières, l'émission de CO₂ et la pollution plombent l'avenir des générations futures. De même l'austérité budgétaire qui pourrait dégrader la qualité de l'éducation ou même de la santé des enfants.

Piketty, un gêneur ?

compléments du 15 juillet et 1 décembre 2014

Proposer d'imposer fortement les patrimoines élevés pour réduire les inégalités est une proposition hautement sacrilège. Depuis des décennies, les économistes orthodoxes s'efforcent de prouver que les inégalités sont nécessaires à la croissance, que les riches sont les bienfaiteurs de l'humanité.

En 2012, les médias français ont peu parlé du livre de Piketty : la meilleure défense était de l'ignorer. Après le succès de la traduction anglaise, le silence n'était plus possible. Des économistes bien pensant sont montés au créneau.

Un exemple est le [n°25 d'avril 2014](#) du LIEPP Working paper. Le résumé de ce document de 18 pages d'apparence technique indique qu'*il n'est pas plausible de dire que le capital augmente plus vite que les revenus... Cette augmentation est liée à la hausse des prix de l'immobilier, qui ont crû beaucoup plus vite que les loyers et que les revenus depuis 2000... Il faut mesurer le capital immobilier à partir des loyers et non à partir des prix d'acquisition et de cession des biens immobiliers... Sur les dernières décennies, le ratio capital sur revenu, correctement évalué, est resté stable en France, en Grande-Bretagne, aux États-Unis et au Canada, ce qui contredit donc assez nettement la thèse de l'auteur... Il est difficile de maintenir la thèse d'une dynamique divergente d'accumulation du capital à partir de ces tendances.*

Les auteurs (Odran Bonnet, Pierre-Henri Bono, Guillaume Chapelle et Étienne Wasmer) concluent : *Ceci n'enlève rien à l'intérêt considérable de la collecte de données et de leur mise en perspective historique.* Piketty se retrouve au musée !

A partir d'un point marginal (le capital immobilier serait mieux évalué par la somme des loyers actualisés que par le prix du marché), les auteurs discutent la pertinence de l'évolution du ratio Patrimoine / Revenus... et récusent l'ensemble des conclusions de Piketty. Ils ne disent pas un mot de l'essentiel : la part croissante des 1 % les plus riches, tant en patrimoine qu'en revenus.

En annexe, ils indiquent qu'*entre 1977 et 2009, l'augmentation du rapport entre le capital immobilier et le revenu national serait de 175 % selon Piketty alors qu'elle n'est que de 78 % si l'on retient notre mesure* (par les loyers). Ce chiffre de 78 % illustre déjà le poids de plus en plus grand des loyers dans le budget des locataires, au profit bien sûr des (relativement riches) propriétaires.

Second exemple avec un article d'Henri Lepage, [le spectre des inégalités](#). Il conteste les chiffres de Piketty relatif à l'accroissement des revenus des hauts dirigeants : notamment, la baisse des impôts sur les revenus aurait poussé à déclarer davantage sous cette forme, d'autres formes de profits devenant relativement moins intéressantes.

Il est clair que toute source chiffrée est critiquable. S'agissant des 1 % les plus riches, la première cause d'écart avec la réalité est sans doute les revenus et patrimoines non déclarés ou illicites dont Henri Lepage ne parle pas. Il fait état sans sourciller du fait que *le salaire moyen des PDG des plus grandes entreprises est égal à 200 fois le revenu annuel moyen d'un ménage américain*. Il termine en disant : *Piketty apporte aux dirigeants de son temps la caution théorique et scientifique qu'ils recherchent pour légitimer le développement de nouvelles ambitions intrusives de l'État contemporain. Il reconnaît et assume le fait que son ouvrage est un livre politique : dont acte.*

Pour Henri Lepage, les inégalités sont un spectre, un fantôme irréel qui ne fait pas plus de mal aujourd'hui qu'en 1980. Il n'y a surtout pas lieu de bousculer le système libéral pour les réduire.

Troisième exemple (19/10/2014) : un [article de l'IREF](#), "Bill Gates a raison : Piketty n'a rien compris aux riches".

Il y est dit que la source de la richesse change vite (elle n'est plus celle d'il y a 30 ans), et que la liste des 1% les plus riches change vite.

Je ne sais pas comment on fait pour interpréter le chiffre de 24 % des 1 % les plus riches en 1987 qui seraient encore présents dans cette liste en 2007. Si les autres sont morts ou ont fait des donations à leurs héritiers, on ne peut pas vraiment dire qu'ils sont devenus pauvres.

Au-delà de cette remarque, ce sont des arguments forts en faveur d'un ISF confiscatoire :

- Il s'appliquera en permanence à la liste à jour des plus riches.
- Il taxera un enrichissement d'origines complexes et changeantes. La taxation des revenus (flux identifiés) ne suffit pas.

Quatrième exemple, les discussions animées que suscite la publication d'un [interview de Guillaume Allègre par La Tribune](#) (28/11/2014) : "Piketty a raison sur les inégalités, mais ses propositions sont insuffisantes". On lira avec intérêt une [analyse de Guillaume Allègre et Xavier Timbeau](#) sur le livre de Piketty : "LA CRITIQUE DU CAPITAL AU XXI^E SIÈCLE : À LA RECHERCHE DES FONDEMENTS MACROÉCONOMIQUES DES INÉGALITÉS" (OFCE, mars 2014).

Une critique justifiée (complément du 31 mars 2015)

Steve Keen (l'imposture économique, 2014) met en lumière les insuffisances de la plupart des modèles économiques. Ils modélisent l'économie avec des outils mathématiques "linéaires" et des hypothèses simplificatrices qui ne correspondent pas à la réalité. Ils sont incapables de prévoir une crise.

Thomas Piketty utilise lui aussi des formules simples, linéaires. Autant ses graphiques décrivant le passé sont intéressants, autant il est hasardeux de les extrapoler pour prévoir l'avenir.

Si Steve Keen a pu prévoir la crise de 2007, c'est en analysant la croissance du ratio dette / PIB – autrement dit l'augmentation de la dette (privée). Cette augmentation correspond à une prise de risque croissante des créanciers, et à une incapacité de plus en plus évidente pour nombre d'emprunteurs de faire face à leurs engagements. L'inévitable coup de frein aux prêts allait se traduire par une baisse de la consommation et une récession.

Or, Piketty montre une forte croissance du patrimoine des uns (ratio patrimoine / PIB), qui correspond à une forte croissance de la dette (des autres). Si l'on en croit le modèle de Steve Keen, la croissance des inégalités prépare une nouvelle crise. Peut-être le déclencheur ne sera-t-il plus les prêts immobiliers, mais les prêts aux étudiants américains...

Loin de remettre en cause la recommandation de Piketty d'imposer lourdement les patrimoines, Steve Keen en dit l'urgence. La question n'est pas de savoir si les inégalités sont ou non préjudiciables à la croissance : les inégalités (créances des uns, dettes des autres) sont une bombe qui ne manquera pas d'exploser si on ne la désamorce pas.

Début 2015, les créanciers qui nous dirigent (les 1 % les plus riches) ne veulent manifestement pas entendre ce langage de bon sens...

Une évolution décevante (complément du 19 octobre 2016)

Il m'arrive d'entendre Thomas Piketty. Hélas, au lieu d'insister sur la nécessité d'un impôt élevé sur les patrimoines pour maîtriser la dette, il n'en parle plus. Au contraire, il enfourche le cheval de la croissance en regrettant les mesures d'austérité. Le revenu de base ne semble pas l'intéresser.

Une évolution décevante (30 septembre 2024)

[L'IREF constate](#) avec plaisir que Piketty ne fait plus recette, mais venant de cet organisme de droite, ses affirmations génériques (« tromperies économiques et statistiques » non précisées) sont à prendre avec prudence.

Pour ma part, je constate qu'au lieu de rester sur le terrain d'un économiste objectif, Thomas Piketty s'est engagé politiquement au service d'une gauche radicale. Du coup, ses affirmations sont, hélas, devenues suspectes.

Je regrette infiniment de ne jamais le voir enfourcher le cheval de bataille de la simplification administrative. A droite, [l'IREF s'y engage, en affirmant](#) : « Il faut supprimer toutes les aides publiques aux entreprises et réduire d'autant leurs prélèvements ». Ce combat technique pour moins d'interventionnisme administratif et politique (et donc moins de coûts de gestion) devrait être commun à la droite et à la gauche.